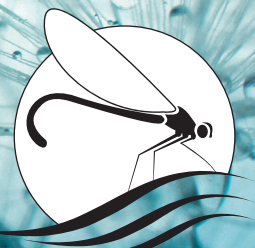


# LA LETTRE DE L'EAU

La Lettre des Missions de protection des eaux souterraines - Secteur Piémont sud Bas-Rhinois



MISSION EAU  
zones pilotes

## SOMMAIRE

p.1

Calendrier Printemps 2015  
Recette du chef

p.2

Opération *Commune Nature* :  
216 collectivités distinguées

p.3

Jardinage naturel - conseils de  
saison : Créer son 1<sup>er</sup> potager

p.4

Programme local de la semaine  
des alternatives aux pesticides

### CONTACT :

Christine GUONIE-Mission Eau  
christine.guonie@sdea.fr  
Secteur Piémont sud Bas-Rhinois  
Tél. 03 90 57 50 95

[www.mission-eau-alsace.org](http://www.mission-eau-alsace.org)



Facebook "Mission Eau Zones Pilotes"



## SEMAINE DES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES 2015

MARS  
DU 20 AU 30

Alsace : 8<sup>ème</sup> édition

Plus de 80 manifestations seront proposées en Alsace grâce au soutien de l'Agence de l'eau

et du Conseil Régional, et à l'implication de nombreux partenaires locaux.

Retrouvez le programme local en page 4.

et le programme complet sur le site :

[www.mission-eau-alsace.org](http://www.mission-eau-alsace.org)



## UNE PLANTE SAUVAGE, UNE RECETTE

### LA RENOUÉE DU JAPON

#### Cannelloni de pousses de renouée du Japon

##### Ingrédients pour 6 personnes

- De jeunes tiges ainsi que 12 jeunes feuilles de renouée du Japon
- Reste de bœuf bourguignon ou 600 g de farce de viande
- ½ L de crème fraîche épaisse
- 125 g de Mozzarella
- Parmesan râpé
- Huile d'olive



##### Préparation

- Couper les jeunes pousses en segments de 10 cm. Les blanchir rapidement dans de l'eau bouillante salée. Egoutter.
- Blanchir de même les feuilles. Bien essorer.
- Hacher le bœuf bourguignon, grille fine ainsi que les feuilles de renouée.
- Farcir les «cannellonis» avec cette farce à l'aide d'une poche à douille unie.
- Huiler un plat à gratin.
- Poser les cannellonis, recouvrir avec de la mozzarella et la crème fraîche. Saler et poivrer.
- Mettre à four chaud pendant vingt minutes.

##### Les conseils et infos du chef

Choisissez de jeunes tiges tendres et juteuses de moins de 50 cm de hauteur. Au Japon, les tiges sont recouvertes de paille de riz afin qu'elles blanchissent à l'instar de nos endives.

Plante invasive, elle appartient à la famille de rhubarbe.

Recette de Daniel Zenner, cuisinier et auteur des livres « Gastronomie et Plantes Sauvages » (tomes 1 et 2) et du « Dictionnaire de la Gastronomie Alsacienne ».

## EDIT'EAU



Dans le cadre du Grenelle de l'environnement de 2007, un plan visant à réduire de 50 %, si possible, l'utilisation des produits phytosanitaires avait été proposé. Ce plan dit Eco-phyto 2018, vient de faire l'objet d'une évaluation par l'Etat.

Il en ressort que, 6 ans après son démarrage fin 2008, le plan n'a pas obtenu les résultats espérés : les utilisations ne montrent pas de tendance à la baisse. D'autre part, on relève que l'état de pollution de l'eau et des milieux aquatiques demeure préoccupant. Pour paraphraser l'auteur de ce rapport : « nous sommes tous une partie de la solution ».

La Semaine des alternatives aux pesticides a donc sa raison d'être. Les professionnels, les collectivités et les jardiniers amateurs sont les 1<sup>er</sup> acteurs de la protection de l'environnement. Les efforts réalisés portent leurs fruits dans certains secteurs. Plus que jamais nous comptons sur vous.

Gilbert LEININGER,  
Président de la Mission Eau,  
Vice président du SDEA

# COMMUNE NATURE

## 216 COLLECTIVITÉS DISTINGUÉES

La démarche initiée par la Région Alsace et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour valoriser les communes s'engageant dans la réduction, voire l'arrêt, de l'usage de produits phytosanitaires, est mobilisatrice pour les collectivités et le citoyen.

Commune  
nature



DÉMARCHE ZÉRO PESTICIDE



La démarche Commune Nature de la Région Alsace et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse vise un triple objectif :

- valoriser les communes alsaciennes engagées dans une démarche de réduction, voire de suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics communaux (voiries, jardins, terrains de sports et cimetières),
- encourager les collectivités à progresser dans leur démarche (3 niveaux possibles),
- inciter l'ensemble des communes alsaciennes à rejoindre le dispositif.

### ■ LES COMMUNES DISTINGUÉES

Trois éditions de *Commune Nature* ont été organisées par la Région Alsace et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, en 2011, 2012 et 2014. Lors de la dernière cérémonie d'octobre 2014, 67 nouvelles collectivités ont été récompensées pour leurs efforts. A noter que, pour la première fois, des structures intercommunales ont été labellisées, preuve que la démarche s'étend !

Au total, **216 collectivités ont été récompensées lors des 3 éditions.**

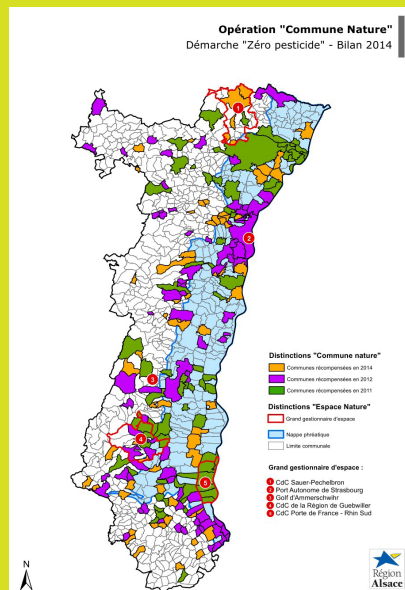
### ■ LE CITOYEN IMPLIQUÉ

La sensibilisation des habitants est un des **gages de réussite de la démarche communale** de réduction, voire d'arrêt, de l'usage des produits phytosanitaires. Il est nécessaire d'impliquer le citoyen pour qu'il s'investisse lui aussi, en mettant en pratique des gestes ou des techniques vers un jardinage naturel, avec en particulier l'acceptation de la végétation spontanée dans ses massifs, ses allées ou le trottoir communal.

## Zoom

### OPERATION COMMUNE NATURE

Bilan 2014



### ■ TROIS NIVEAUX DE DISTINCTION

La distinction *Commune Nature* propose 3 niveaux :

- Niveau 1 libellule** : démarche de réduction des produits phytosanitaires **engagée**
- Niveau 2 libellules** : démarche en progression, **réduction de 70% de l'usage des produits phytosanitaires** et mise en œuvre d'une communication auprès des citoyens pour les associer au changement de pratiques
- Niveau 3 libellules** : **zéro Pesticide** et communication régulière à tous les riverains

### DÉMARCHE DES COMMUNES : EXEMPLES CONCRETS

La démarche de réduction de l'usage des produits phytosanitaires **implique un changement du mode de désherbage ainsi qu'une réflexion sur les aménagements de l'espace public**. Les communes engagées dans cette démarche se sont orientées vers le désherbage mécanique ou thermique. Les binettes et le désherbage manuel sont revenus au goût du jour. Les massifs sont paillés pour limiter le désherbage et l'arrosage.

Certaines communes ont mis en œuvre la Gestion Différenciée : les espaces verts sont alors entretenus selon différentes classes : du plus horticole au plus naturel pour organiser au mieux les tâches liées au fleurissement, à l'arrosage et à la tonte !



Tonte différenciée au SDEA à Benfeld



Acceptation de la végétation spontanée à Barr



Paillage de massif à Dambach-la-ville



Réfection de joints en résine (en haut) à Mittelbergheim

# JARDINAGE NATUREL

## CONSEILS DE SAISON PAR ERIC CHARTON

Créer son premier potager : le potager a besoin d'une bonne terre et surtout d'un ensoleillement régulier. Un point d'eau est essentiel pour le potager même si certaines techniques permettent de limiter les arrosages (paillage, apport de matière organique, etc.).



### Le saviez-vous ?

«Je souhaite installer un potager sur ma pelouse. Dois-je tout désherber et que faire des mottes ?»

Le jardinier peut garder une partie de l'enherbement pour le cheminement. **Le désherbage manuel des différents espaces se fait toujours lorsque le sol ne «colle pas aux pieds»**, sinon les mottes retirées contiennent trop de terre de qualité et de vers de terre endogés (vers de couleur pâle) essentiels à l'équilibre du potager. Les mottes d'herbes sont mises en tas et sont compostées pendant une année. Une ou plusieurs graines de courges sont semées à sa base, le tas est vite recouvert!

### ■ TROUVER LE BON EMPLACEMENT

Une orientation de terrain nord-sud avec des **espaces de plantation est-ouest** est idéale.

Il existe toujours des solutions pour améliorer la qualité du sol. L'apport de **matière organique sous ses différentes formes** (paillis, compost demi-mûr ou mûr) et des **techniques culturales appropriées** (sol toujours couvert, absence de pesticide, etc.) vont modifier la structure du sol qui va tendre, plus ou moins rapidement, vers un aspect grumeleux. C'est la création d'un sol vivant avec ses légions de micro et de macro organismes qui vont le permettre. **Le jardin doit tendre vers un écosystème dont le jardinier fait partie.** Toutefois, si le sol est très humide ou fortement argileux, le travail en buttes (en billons) offre la meilleure réponse à cette situation.

### ■ FAIRE UN PLAN EN RESPECTANT SES GOÛTS GASTRONOMIQUES

Le jardinier doit avant tout lister ce qu'il souhaite manger. 5 à 8 sortes de légumes ou de légumes-fruits sont souvent bien suffisants pour commencer. Pour faciliter la sélection et le regroupement des légumes, pourquoi ne pas le faire par plats gastronomiques?

Voici 3 espaces avec des plantes qui s'associent bien et **avec des exigences culturelles identiques** :

- **L'espace « Ratatouille »** regroupe les légumes et fruits du soleil que sont les tomates, les aubergines, les poivrons et les courgettes auxquels se rajoutent ail, oignon et échalote en bordure d'espace,

- **L'espace « Potée »** donne la part belle aux carottes, choux, poireaux, panais et navets,

- **L'espace « Plats gros volumes »** se compose de haricots (rains ou rames), de petits pois ou de pommes de terre.

D'année en année, **les 3 espaces vont tourner (technique de la rotation)** dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Le paillis est de rigueur : tonte de gazon sur 1 cm tous les 10 jours dès le printemps (sauf pour l'ail, l'oignon et l'échalote).

**Les salades et les radis roses occupent les places vides** avant, pendant ou après les légumes principaux : ils bouchent les trous !

A cette liste se rajoutent les plantes aromatiques qui sont insectifuges et les incontournables comme la rhubarbe ou les fraises.

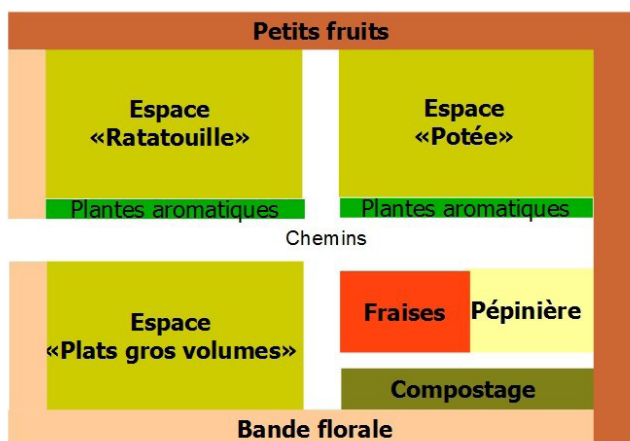
Les arbustes à petits-fruits (groseille, framboisiers, etc.) donnent du volume au potager et, en bordure, **abritent les légumes des vents dominants et des coups de soleil.**

### ■ D'AUTRES ESPACES À CRÉER

**Un espace « Compostage »** est obligatoire. En fonction de la surface du potager et des déchets verts produits, **le jardinier choisit le compostage en tas, en bacs ou les 2 à la fois.** Comme beaucoup de déchets verts du potager sont utilisés directement sous forme de paillis, 2 bacs sont souvent suffisants : un d'accumulation et un autre de maturation.

**Un espace « Fleurs sauvages »** est important pour favoriser la biodiversité au jardin. Il attire **les auxiliaires qui vont se nourrir des ravageurs et qui vont favoriser la pollinisation.** Les fleurs peuvent être semées en bande ou mélangées aux légumes. Le choix est porté sur les plantes sauvages; quelques plantes horticoles peuvent y être associées.

**Un espace « Pépinière »** permet le semis avant repiquage de certains légumes (choux, salades, ..) ou de fleurs (Ceillels d'Inde, ...). Il est riche en compost bien décomposé. La mise en place d'un tunnel à partir de matériaux de récupération permet d'avancer la date des semis. En fin de saison, quelques salades d'hiver y sont repiquées pour optimiser la place.



# SEMAINE DES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES EN ALSACE

## PROGRAMME LOCAL



### Fête de village

#### Le Printemps des libellules

**Dimanche 29 mars. Dambach-la-Ville.**

par Damb'Nature, Dambach-la-Ville, le syndicat viticole de Dambach-la-Ville et le SDEA.

**10h. Balade commentée « Biodiversité et vignoble »** par Jean-François Dusart de la Maison de la Nature du Ried et des viticulteurs bio ou en conversion. Dégustation de vins de Dambach-la-Ville et mises en bouche à base de plantes sauvages.

**dès 11h30. Petite restauration** dès 11h30 : tartes flambées, soupe aux 7 herbes, buvette.

**11h-17h. Animations au centre du village :** jeux pour enfants, constructions de gîtes à insectes, informations sur le jardinage, l'ornithologie, vente de miel, jus de pommes, fromages, légumes, jardin éphémère, etc.

**13h-17h. Circuit ludique dans les vignes, avec différentes animations :** rencontre avec des vignerons du village, découverte de leurs pratiques respectueuses de l'environnement et dégustation de leurs crus, chants par la chorale Saoudara, conte de la libellule.

**15h. Conférence :**  
**présentation de la permaculture** par Anne Derouet, formatrice en permaculture et en jardinage naturel (salle de la mairie).

Place du marché (en salle si mauvais temps).

#### ■ **Dimanche 29 mars. Dambach-la-Ville.**

##### Construction de gîtes à insectes

par Mon Jardin Nature.

Reconnaître et abriter les auxiliaires pour un jardin au naturel, construire un gîte à emporter chez soi.

11h-17h. Place du marché.

#### ■ **Lundi 30 mars. Dambach-la-Ville.**

##### «Le potager naturellement»

par Anne Derouet, formatrice en permaculture et jardinage naturel.

Une journée pour optimiser les productions de son potager de manière naturelle.

9h-16h30. Inscription auprès d'Anne Derouet au 03 29 41 50 11 (heures bureau) ou par mail [anne.derouet@free.fr](mailto:anne.derouet@free.fr). Tarif : 60€.

### CONFÉRENCES

#### ■ **vendredi 20 mars. Scherwiller.**

##### Stammtisch sur le jardinage et l'arboriculture au naturel

par Eric Charton, conseiller en jardinage naturel et les guides jardins naturel de l'ACJCA. Venez partager vos trucs et astuces de jardinage en toute convivialité.

20h. Maison des associations, 8 Vieux Chemin de Châtenois.

### PORTES OUVERTES

#### ■ **samedi 21 mars. Obernai.**

##### Portes ouvertes au Lycée agricole d'Obernai :

Stands d'information sur la qualité de l'eau, analyses de laboratoire, visite de l'exposition "la nappe phréatique du Rhin supérieur", etc.

10h-17h. Lycée agricole, 44 boulevard de l'Europe.

### EXPOSITION ITINÉRANTE

La nappe phréatique du Rhin supérieur  
du 17 février au 10 mai. Obernai.



animée par la Maison de la nature de Bruche Piémont en partenariat avec la Région Alsace, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, l'Ariena, le lycée agricole d'Obernai, le SDEA et ARIA2e2d.

Exposition pédagogique pour comprendre son fonctionnement et agir localement pour préserver sa qualité.

Lycée agricole, 44 boulevard de l'Europe. Visites d'1h30 sur inscription auprès de [christine.guionie@sdea.fr](mailto:christine.guionie@sdea.fr) ou 03.90.57.50.95

### ATELIERS ET FORMATIONS

■ **vendredi 20 mars après midi**  
■ **samedi 28 mars matin. Scherwiller.**

**Collecte de produits phytosanitaires non utilisés** et conseils pour s'en passer par le SMICTOM d'Alsace Centrale, en présence d'Eric Charton, conseiller en jardinage naturel. *Exclusivement réservée aux particuliers habitant en Centre Alsace.*

Le 20 mars. 13h-17h et le 28 mars 8h-12h. Déchèterie.

### Votre avis nous intéresse !

Vous aimez la Lettre de l'eau? Vous appréciez les sujets et les articles proposés? N'hésitez pas à nous en faire part et à proposer de nouvelles thématiques, en écrivant à : [christine.guionie@sdea.fr](mailto:christine.guionie@sdea.fr)

## LA LETTRE DE L'EAU

n°12 Mars 2015

Édition trimestrielle diffusée par les 6 Missions des syndicats d'eau sur les zones pilotes

#### CONTACT :

**Christine GUIONIE**

Mission Eau SDEA

[christine.guionie@sdea.fr](mailto:christine.guionie@sdea.fr) /

Tél. 03 90 57 50 95

Secteur Piémont Sud Bas-Rhinois

[www.mission-eau-alsace.org](http://www.mission-eau-alsace.org)

Rejoignez-nous sur Facebook "Mission Eau

Zones Pilotes" pour suivre nos actualités !



Mission Eau du SDEA - Secteur du Piémont  
4 rue d'Espagne, 67230 Benfeld

Directeur de la publication : Valérie Koch

Conception - rédaction : Missions eau, Eric Charton

Photos : Missions eau, Eric Charton

Affiche SAP : conception Polographiste.com et

A. gessat, photo C. Creutz

Impression : Ott imprimeur

Tirage : 8000 exemplaires / ISSN 2270-1656



MISSION EAU  
zones pilotes